



Force Ouvrière SCC, 96 rue des trois Fontanot 92744 Nanterre – Tél : 01 41 91 31 94 – E-mail : contact@foscc.fr

PUBLICATION / FOSCC / Juillet 2024

GEPP ou l'accord de tous les dangers.

La direction propose un nouvel accord GEPP basé sur celui de 2019.

Comme en 2019, nous refusons de le signer tel qu'il nous a été présenté dans sa dernière version, car selon nous, il donnerait toute latitude à la direction pour **supprimer des emplois à travers la catégorisation des emplois dit sensibles**. Nous espérons cette fois-ci être suivis.

Selon nous, cet accord est un outil de réorganisation à moindre frais pour la direction, qui dans le contexte actuel étendrait la rationalisation déjà opérée dans les services.

La violente **baisse généralisée des variables** - mesure dévastatrice pour la motivation et la confiance ; qui selon nous ne peut être interprétée autrement que comme un message de désintérêt à l'égard de nos collègues - nous conforte dans cette idée.

Sinon comment expliquer la finalité d'une telle économie de bout de chandelle au regard des dividendes qui seront versées aux actionnaires ?

A charge à la direction de montrer que nous nous trompons, en annulant cette mesure.

NAO sur les salaires :

Les NAO sur les salaires sont toujours en cours de négociation. Nous avons pris acte des propositions de revalorisations engagées par la direction en cas de signature. Le compte n'y est toujours pas. Nous exhortons donc cette dernière à améliorer sa copie.

Comme toujours nous défendons sans relâche vos intérêts.

contact@foscc.fr